



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel: urbanisme@chute-saint-philippe.ca

Préalables pour une demande d'autorisation pour l'installation d'une piscine

Toute demande d'autorisation pour l'installation d'une piscine doit être présentée à l'inspecteur en bâtiments sur un formulaire fourni à cet effet par la municipalité, dûment rempli et signé, et être accompagné des informations suivantes :

Un plan d'implantation exécuté à une échelle appropriée du ou des bâtiments sur lequel on projette d'implanter, indiquant les renseignements pertinents suivants:

- L'identification cadastrale du terrain, ses dimensions et sa superficie;
- La localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le terrain;
- Les distances entre chaque bâtiment et les limites du terrain ainsi que des bâtiments entre eux, si nécessaire;
- La distance par rapport à un lac ou à un cours d'eau, s'il en existe à moins de 30 mètres;
- La situation du terrain par rapport à un chemin public ou privé conforme;
- Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement et des allées d'accès, s'il y a lieu;
- La localisation de la fosse septique, de l'élément épurateur, de la source d'alimentation en eau potable et des servitudes de services (électricité, téléphone);
- La localisation et le pourcentage d'espace vert ou naturel du terrain lorsque le règlement 139 article 6.2 relatif au zonage exige l'aménagement ou la conservation d'espace vert ou naturel.



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

DEMANDE D'AUTORISATION INSTALLATION D'UNE PISCINE

(Coût du certificat d'autorisation : 25 \$)

IMPORTANT

Le fait de ne pas répondre à toutes les questions concernant votre projet retarde le traitement de votre demande.

Section 1 : PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Section 2 : DEMANDEUR

Cochez si même que propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Section 3 : ADRESSE OÙ LES TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS

Adresse : _____

Matricule : _____

Cadastre : _____

Terrain affecté par une zone inondable : Oui Non

Section 4 : PISCINE

Type : Hors terre Creusée Démontable Autre : _____

Capacité d'eau : _____

Forme : Ronde : indiquer diamètre : _____

Carré ou rectangle : indiquer largeur : _____ et longueur : _____

Ovale : indiquer largeur : _____ et longueur : _____

Autre : _____

Profondeur : _____ Hauteur des parois (hors terre) : _____

Accès muni d'un mécanisme de verrouillage : Oui Non

Distance entre le filtre et la piscine : _____

Instruments de sauvetage : Oui Non

Localisation des instruments de sauvetage : _____

Clôture : Oui Non Hauteur de la clôture : _____

Distance de la piscine par rapport à :

La ligne arrière du terrain : _____ La ligne latérale gauche du terrain : _____

À la rue : _____ La ligne latérale droite du terrain : _____

Au mur de la maison : _____ Au puits : _____

À la remise : _____ Au garage : _____

D'une installation septique, système étanche : _____

D'une installation septique, système non étanche : _____

Présence de servitude de service (électricité, téléphone) : Oui Non

Indiquer la distance par rapport à la piscine : _____

Contigu une bande riveraine : Oui Non

Distance entre la piscine et le cours d'eau : _____

**** Un plan ou un croquis de l'implantation de la piscine doit être fourni ****

Section 5 : EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur licencié Gestionnaire de projet

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

RBQ : _____ # entreprise Qc (NEQ) : _____

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l’art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s’assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s’il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRALES. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS L’AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés, qu’ils soient entrepris ou non, quant à l’usage et/ou à l’occupation et/ou autre nécessité, nécessite une nouvelle approbation.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Les renseignements personnels demandés sont obligatoires afin de nous permettre de vous contacter et/ou traiter votre demande. La municipalité de Chute-Saint-Philippe ne communiquera ces renseignements qu’à son personnel ou ses mandataires autorisés. L’omission de fournir ces renseignements pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

Section 6 : DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU DEMANDEUR

Je _____, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous les codes, lois et règlements applicables au projet.

Signature : _____

Date : ____ / ____ / 20____
 JJ MM

Faire parvenir le formulaire au bureau municipal, au 560 chemin des Voyageurs, ou par courriel urbanisme@chute-saint-philippe.ca ou par télécopieur 819 585-4949.

PROCURATION, si besoin

Je, _____
(propriétaire)

propriétaire du _____
(adresse)

portant le matricule suivant : _____

autorise la personne suivante : _____
(personne autorisée)

à déposer une demande d'autorisation pour l'installation d'une piscine pour l'adresse mentionnée ci-dessus;

à signer et prendre possession de l'autorisation pour l'installation d'une piscine pour l'adresse ci-dessus mentionnée.

Signature du propriétaire : _____

Date : _____ / _____ / 20____
 JJ MM